

Brèves de Conseil – DOB 2018

(Conseil municipal du 23 janvier 2018)

Ce Conseil était spécifiquement convoqué pour le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) initialement prévu le 19 décembre, mais dont l'élaboration avait pris du retard. D'autres points ont aussi été évoqués. Certains débats ont été vifs et pas toujours très clairs...

Le DOB :

Les exposés budgétaires de Monsieur BOURGEOLET nous emmènent toujours dans de belles histoires simples et édifiantes, mais qui ne collent pas toujours avec la réalité. Quelle est cette belle histoire ? En résumé : l'ancienne majorité dépensait sans compter et menait les finances communales à la catastrophe.

Heureusement, la nouvelle majorité a eu la volonté de réduire les dépenses de fonctionnement, et en particulier les dépenses de personnel. Grâce à cela, les finances communales ont été redressées, et il est possible aujourd'hui d'investir dans de nouvelles réalisations importantes.

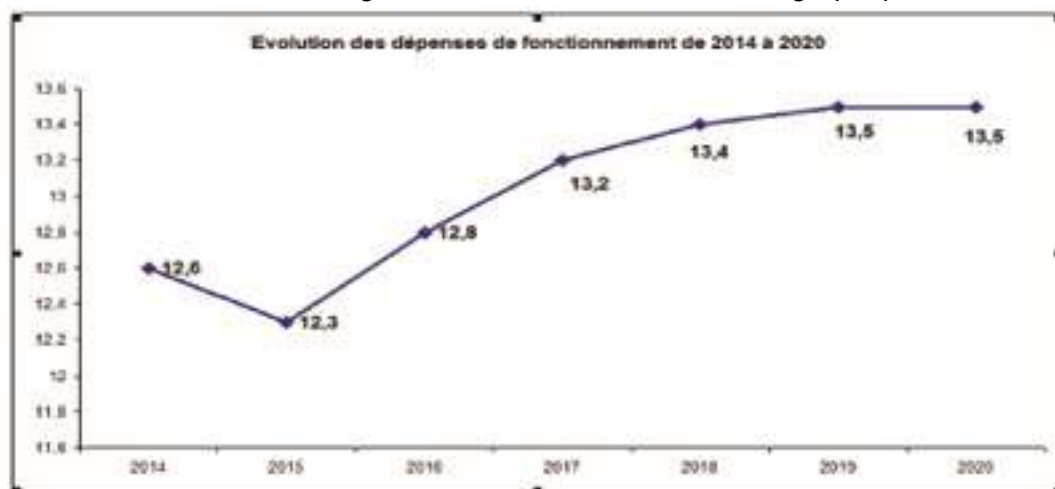
Examinons les faits : (cf annexe financière)

- Les dépenses de fonctionnement :

Entre 2013 et 2016, les dépenses de personnel réalisées ont augmenté de près de 1 million €. Et même si elles vont être un peu masquées par la sous-traitance du multi-accueil de la Minais et du ménage dans les locaux municipaux (hors écoles), cela ne produit aucune économies pour la commune, comme l'a souligné **Georges Projean**. La preuve ? Les dépenses de fonctionnement n'ont cessé d'augmenter, comme le montre votre graphique page 29.

Et votre seule ambition dans ce domaine semble être de stabiliser ces dépenses de fonctionnement ... **en 2020 !**

Ces augmentations ne nous surprennent pas.



La population augmente et les besoins de services publics les suivent : écoles, petite enfance, services sociaux, activités sportives et culturelles, ... mais vous ne pouvez pas prétendre que vous faites des économies de fonctionnement, alors que vous augmentez ces frais de fonctionnement.

- Les recettes de fonctionnement :

Le rapport est assez discret sur ce domaine. Pourtant, comme l'ont souligné **Georges Projean et Luc Geismar**, ce sont ces recettes qui constituent la part dynamique du budget communal. Avec 15,86 Millions € en 2016 (dernier chiffre réalisé), ces recettes ont augmenté de 1,54 Million € depuis 2013 (dont près de 1 million € de taxes locales, ce qui équilibre l'augmentation des frais de personnel). Et pour 2018, la majorité prévoit encore une augmentation de ces recettes pour atteindre 16,1 millions € (page 26 du document). On comprend cette discrétion, puisque cette dynamique est la conséquence de l'augmentation de la population, que la majorité a critiquée au cours de la campagne. Il n'est pas question pour nous de ne pas reconnaître que cette augmentation a été trop brutale. **Georges Projean** rappelle qu'elle résultait de la concomitance des deux zones de

construction de la Minais et des Islettes décidée par M. Brasselet, et qu'il fallait revenir à un rythme plus raisonnable. Mais on ne peut pas passer sous silence ce que cela apporte aux finances communales, sans changer l'ambiance conviviale dans la commune (**Luc Geismar**).

- **Les investissements** :

Comme annoncé par l'ancienne majorité, ils ont été nuls en 2016 (pour 'digérer' le groupe scolaire de la Minais), mais ont redémarré dès 2017. Les plus gros interviendront en 2018-2019, de façon à avoir des réalisations terminées avant la fin du mandat.

Georges Projean (et l'ensemble de l'opposition) reconnaissent l'utilité de ces investissements, dont les plus gros avaient été programmés par l'ancienne majorité, en accord avec Nantes Métropole (groupe scolaire, salle sportive à la Minais, ...).

Au total les finances communales sont saines ; mais c'est aussi grâce à l'action de la municipalité précédente.

Le Maire reconnaît la continuité des politiques publiques d'une majorité à l'autre. Mais il souligne que la nouvelle majorité a réussi à augmenter l'épargne brute de près de 1 million € en trois ans.

Anthony Descloziers s'interroge sur la véracité de cette affirmation. En effet, si on regarde la prévision d'épargne brute pour 2017 (2,6 Millions €), on s'aperçoit qu'elle est identique à celle dégagée par l'ancienne majorité en 2013 (graphique page 23). Et l'épargne brute de plus de 3 millions € réalisée en 2015, 2016 et 2017 est la conséquence directe de l'arrivée rapide de nouvelle population (par les droits de mutation, par exemple). Mais du fait du ralentissement voulu de constructions nouvelles, cette situation ne va pas se prolonger.

Autres points évoqués :

- **Les rythmes scolaires** : Lors du dernier Conseil municipal (décembre 2017), malgré les fortes divergences sur le retour à une semaine scolaire de 4 jours, tout le monde semblait d'accord pour dire que l'idéal serait une semaine de 4 jours et demi, dont le samedi matin.

Anthony Descloziers avait alors proposé d'élaborer un vœu de l'ensemble du Conseil municipal pour demander cette organisation. Mais depuis, **le Maire** semble avoir changé d'opinion : « *C'est une proposition du passé ; la société a changé...* ». Donc, pas de vœu.

- **Les travaux pour les vestiaires du stade Ph. Porcher** : La somme initialement prévue pour ces travaux était de 450 000 €. **Alain Lizé** demande pourquoi on est maintenant rendu à 730 000 € au DOB ; ne faudrait-il pas s'interroger sur la localisation de ce stade en zone inondable, pas toujours disponible ? Pourquoi pas un stade près de la future salle sportive ? Pourquoi pas partagée avec Thouaré ? Pourquoi pas un gazon synthétique ?

Le Maire précise qu'il est apparu nécessaire de déplacer un vestiaire (et donc de faire des fondations), ainsi qu'une salle de convivialité. Si on fait es travaux, autant faire les choses bien, en accord avec les exigences associées au classement actuel de nos équipes. Pour le partage avec Thouaré cela ne correspond pas à leurs besoins. Quant au gazon synthétique, la municipalité attend le résultat des analyses en cours sur les effets sur la santé des sportifs et sur l'environnement.

- **La réhabilitation de Ligéria** : Suite à une question de l'opposition, **le Maire** et **Philippe Brasselet** précisent que ces travaux comprendront l'installation d'un nouveau système de chauffage ; car l'ancien était difficile à régler et très coûteux. Le nouveau système devrait permettre d'économiser 30% du coût de fonctionnement. Ils retiennent la suggestion de l'opposition de vérifier, en amont des travaux, si ces travaux permettront de satisfaire les exigences du CNC ('Centre National du Cinéma) pour une homologation de la salle. **Le Maire** retient également la suggestion de **Christine Le Goff** qui demande que des fauteuils du premier rang soient enlevés pour un accueil de fauteuils roulants et que des boucles magnétiques soient installées.

ANNEXE

DEPENSES de FONCTIONNEMENT

Dépenses	Réalisé				évol./1 an	BP 2017	2017/2016	2017/2015	Evolution	
	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016					2013-16	2014-16
dépenses des services	2 226 080	2 214 745	2 159 493	2 003 194	-7,24%	2 546 066	27,10%	17,90%	-222 886	-211 551
dépenses de personnel	7 722 305	8 123 938	7 969 364	8 710 413	9,30%	8 500 488	-2,41%	6,66%	988 108	586 475
Subventions	1 456 542	1 418 400	1 350 974	1 329 377	-1,60%	1 458 777	9,73%	7,98%	-127 165	-89 023
Indemnités élus & format.	151 902	142 769	129 485	130 278	0,61%	139 500	7,08%	7,73%	-21 624	-12 491
Charges financières	419 283	480 763	521 110	443 823	-14,83%	420 000	-5,37%	-19,40%	24 540	-36 940
Prélèvements SRU+FPIC	49 489	118 801	104 651	38 641	-63,08%	160 000	314,07%	52,89%	-10 848	-80 160
Autres charges	68 428	63 753	58 347	127 086	117,81%	150 545	18,46%	158,02%	58 658	63 333
Tot dépenses réelles	12 094 029	12 563 169	12 293 424	12 782 812	3,98%	13 375 376	4,64%	8,80%	688 783	219 643

RECETTES de FONCTIONNEMENT

Recettes	Réalisé				évol./1 an	BP 2017	2017/2016	2017/2015	Evolution	
	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016					2013-16	2014-16
Taxes	8 700 018	9 027 462	9 489 401	9 654 783	1,74%	9 459 976	-2,02%	-0,31%	954 765	627 321
Dotations Etat	2 312 848	2 315 588	2 241 007	1 843 268	-17,75%	1 733 746	-5,94%	-22,64%	-469 580	-472 320
Dotations Ntes Métro	1 521 851	1 569 279	1 768 246	1 784 805	0,94%	1 784 738	0,00%	0,93%	262 954	215 526
Autres dotations	598 676	613 353	635 563	591 937	-6,86%	680 514	14,96%	7,07%	-6 739	-21 416
Recettes services	884 029	880 561	1 001 948	1 210 099	20,77%	1 107 144	-8,51%	10,50%	326 070	329 538
Loyers	227 032	268 581	317 559	309 882	-2,42%	314 116	1,37%	-1,08%	82 850	41 301
Autres produits	68 428	549 400	470 749	468 037	-0,58%	514 840	10,00%	9,37%	399 609	-81 363
Tot dépenses réelles	14 312 882	15 224 224	15 924 473	15 862 811	-0,39%	15 595 074	-1,69%	-2,07%	1 549 929	638 587
Epargne brute	2 218 853	2 661 055	3 631 049	3 079 999	-15,18%	2219698			861 146	418 944